



# CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 6 décembre 2021 à 20h.00**, en la Salle de Gymnastique, Bâtiment du They 1.

## ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation de l'ASR
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 2021
5. Communications du bureau du Conseil communal
6. Election d'un/e 1<sup>er</sup> vice-Président/e
7. Election d'un/e 2<sup>ème</sup> vice-Président/e
8. Election d'un membre à la Commission de gestion et des finances
9. Communications de la Municipalité
10. Réponse au postulat de M. J. Delmatti intitulé « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre, continue et fluide le long du Lac » (Communication/rapport **No 08/2021**)
11. Préavis de la Municipalité :
  - a) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 165'748.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés à la réfection du tapis routier à la rue Bonivard et celle du They (préavis **No 15/2021**)
12. Rapports des commissions :
  - a) relatif au budget communal 2022 (préavis **No 12/2021**) ;
  - b) relatif au budget 2022 du Fonds culturel Riviera (préavis **No 13/2021**) ;
  - c) relatif au budget 2022 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis **No 14/2021**).
13. Questions et propositions individuelles

Le Président du Conseil communal :

  
P. Ruch

Veytaux, le 20 novembre 2021

## Prochaines séances du Conseil communal

- Lundi 14 mars 2022 à 20h00
- Lundi 2 mai 2022 à 20h00
- Lundi 13 juin 2022 à 20h00